

5EME COMITE DE PILOTAGE DU FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FEMINISTES (FSOF)

COMPTE-RENDU

JEUDI 19 JANVIER 2023 DE 10H A 12H

PARTICIPANT.E.S AU COPIL :

MEAE

- Clélia Chevrier Kolacko, Directrice adjointe du développement durable (DGM/DDD)
- Anne-Charlotte Dommartin, Déléguée pour les relations avec la société civile et les partenariats (DGM/CIV)
- Alban Andreu, chargé de mission de la sous-direction du développement (DDD/DEV)
- Frédéric Depetris, Adjoint au sous-directeur du développement humain (DDD/HUMA)
- Marie Soulié, Cheffe de pôle Genre, Education, Population, Jeunesse (DDD/HUMA/GEPJ)
- Margaux Bonnet, Conseillère genre – Observatrice (DDD/HUMA/GEPJ)
- Eugénie Tressens, Conseillère genre – Observatrice (DDD/HUMA/GEPJ)

AFD

- Gilles Kleitz, Directeur des Solutions pour le Développement Durable
- Anne de Soucy, Directrice du Département des Partenariats
- Philippe Galland, Responsable adjoint de la Division Lien social
- Valérie Huguenin, Responsable adjointe de la Division des Organisations de la Société Civile
- Emmanuelle Cathelineau, Responsable de projets, division des Organisations de la Société civile, Observatrice
- Mar Merita Blat, Experte genre, Division Lien Social, Observatrice

Prospective et coopération

- Arnaud Laaban, consultant

ORDRE DU JOUR SYNTHETIQUE :

Modération : MEAE (Clélia Chevrier Kolacko)

- 10h00-10h15 : Mots de bienvenue et tour de table (MEAE, AFD)
- 10h15-10h30 : Bilan 2022 par canal et bilan 2020-2022 (MEAE, AFD)

- 10h30-10h40 : Programmation 2023 par canal (MEAE, AFD)
- 10h40-10h55 : Discussions autour des principales modalités du second cycle de financement (MEAE, AFD)
- 10h55-11h05 : Suivi de la demande d'exemption concernant le filtrage des bénéficiaires du FSOF (MEAE, AFD)
- 11h05-11h35 : Présentation du rapport final du bilan à mi-parcours (Prospective & Coopération)
- 11h35-11h50 : Discussions autour des recommandations (MEAE, AFD)
- 11h50-11h55 : Suivi et communication (MEAE, AFD)
- 11h55-12h00 : Date du prochain COPIL et prochains chantiers (MEAE)

10H00 - 10H15 : MOTS DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

[MEAE]

- Dernier COPIL du premier cycle de financements du FSOF, outil devenu emblématique de la diplomatie féministe de la France en seulement trois ans, inédit en termes de montant alloué, de diversité des bénéficiaires touchés et de co-construction multi-acteurs qu'il a permis de réaliser entre les équipes de l'AFD et du MEAE avec la société civile.
- L'annonce de sa poursuite pour un second cycle de financements par la Secrétaire d'Etat Mme Zacharopoulou lors de l'AGNU offre l'opportunité de revoir à la hausse les ambitions, répondre aux besoins de la société civile, en maintenant la méthode inclusive mise en œuvre jusqu'ici.

[AFD]

- Modèle de coordination réussie entre un ensemble d'outils et d'acteurs autour d'une même thématique, dans une approche cohérente et complémentaire.
- L'AFD est une agence féministe, présentant un bilan au-delà des objectifs de 2022 puisque 60 % des projets sont dotés d'un marqueur genre CAD1 ou 2. Ces résultats sont dus aux effets d'entraînement des initiatives phares comme le FSOF, essentiel à la transversalisation des enjeux au sein de l'agence. L'AFD a reçu mandat du législateur pour dialoguer avec les OSC des Suds, mission dans laquelle s'inscrit pleinement le FSOF. La mobilisation des OSC féministes prouve que le FSOF est investi comme un outil exemplaire tant sur les financements que la méthode. Il est possible d'aller plus loin, en impliquant encore davantage les OSC.

10H15 - 10H30 : BILAN 2022 PAR CANAL ET BILAN 2020-2022

En 2022 : 35,7M€ ont été octroyés et labellisés sur les deux canaux de l'AFD, dépassant l'objectif de 35M€/an.

Sur la période 2020-2022 : l'AFD a dépassé l'objectif fixé à 110M€ sur les deux canaux pour atteindre 113,7M€ sur 3 ans, dont 95,6M€ pour 13 projets du canal 1 (parmi lesquels 5 appels à projets), et 18M€ pour 23 projets sur le canal 2.

- **Canal 1 - Projets/Appels à projets**

Trois projets de 10M€ ont été octroyés (2) et labellisés (1) en 2022 :

- Appel à projets : Féminisme éducation et jeunesse (10M€)

- Appel à projets : Femmes, Paix, Sécurité : 3 lots régionaux au Sahel, en Afrique centrale et au Moyen-Orient, avec des OSC du Sud en chef de file ou membres des consortiums (10M€)
- Projet sur les DSSR en Guinée (10M€)

Signature des conventions à venir pour un démarrage des projets en mars.

Concernant les décaissements :

Au 31 décembre 2022, 27,3M€ sur les 95M€ entre 2020 et 2022 ont été décaissés, soit environ 1/3 des versements. Les versements s'échelonnent sur les 3 premières années de projets courant en moyenne sur 4 ans. Sur 2020 : 48% des versements ont été réalisés, 2021 : 35%, aucun sur 2022.

Les délais ont été réduits par rapport à 2020 : il fallait compter 18 mois avant le premier versement, contre 12 mois pour les projets octroyés en 2021, et il est attendu que le délai continue à diminuer en 2022. Le reste à verser interviendra en 2023 pour les projets en 2020 et en 2024 pour les projets octroyés en 2021.

Le retrait d'EDIFIS (5,5M€) des projets labélisés a été acté car il ne correspondait plus aux critères du FSOF.

Projet emblématique, le fonds intermédié « Féministes en Action » a été octroyé en 2020 (31 pays pour un renforcement des capacités, appui au plaidoyer et mise en réseau des OSC sur les thématiques DSSR, VBG, empouvoirement économique, accès aux droits, participation politique et plaidoyer). Une visite d'étude d'une délégation africaine est organisée la semaine du 23 janvier. Au total, 106 subventions pour un montant de 2,8M€ ont été allouées à des OSC locales en Afrique, Asie, Amérique latine et Moyen-Orient en 2022 dans le cadre de cet appel à projets. Un site internet a été créé (femination.fr).

- **Canal 2 – Dispositif Initiatives OSC**

En 2022 : 5,7M€ sur 6 projets : AEDH, Batik, Care France, Empow'Her, Santé Sud, Action Education (Aide et Action), étendus sur toutes les géographies.

Sur 2020-2022 : 23 projets pour un total de 18M€. Tous les décaissements ont été faits pour les projets octroyés en 2020, 57% pour 2021 et en cours pour 2022. Le meilleur résultat que le canal 1 s'explique par le dispositif allégé proposé par le canal I-OSC.

Important de garder à l'esprit certains projets non-labélisés FSOF mais qui financent des projets d'intérêt général sur les enjeux féministes et structurent leurs interventions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ex : Quartiers du monde, Batik, Equipop).

- **Canal 3 - FSPI**

Lors du CNDSI consacré en septembre 2022 à la diplomatie féministe, les OSC féministes ont plaidé en faveur de la poursuite du FSOF et leur association étroite à la co-construction, de même lors de leur rencontre avec la Secrétaire d'Etat Mme Chrysoula Zacharopoulou au début du mois de janvier.

En 2022 : 33 projets FSOF étaient en cours d'exécution : 24 projets de 2021 et 9 projets de 2022, pour un montant total de 10,126M€. 95% des fonds ont été utilisés, avec une remontée marginale en fonds libre et la prolongation de 3 projets. Pour 2023, 2M€ ont d'ores et déjà été décidés pour la tranche 2 des projets 2022.

Les décisions prises :

- Poursuivre l'actualisation du tableau de programmation, y compris sur les versements
- Continuer d'adapter les procédures du canal 1 pour accélérer les décaissements
- Approfondir le parcours de financement d'un canal à l'autre proposé par le cabinet Prospective & Coopération et identifier les projets susceptibles de passer à l'échelle entre les différents canaux.

10H30 - 10H40 : PROGRAMMATION 2023 PAR CANAL

• Canal 1 - Projets/Appels à projets

Période de transition programmatique vers la seconde phase : malgré l'annonce de la poursuite du FSOF en septembre, la programmation des crédits du canal 1 est décidée au 1^{er} trimestre de l'année N-1. Toutefois des ajustements ont eu lieu en début d'année : une enveloppe de 20M€ a été sanctuarisée. Le premier CZZ (10M€) sera consacré à la question de l'emploi, de la formation et de l'autonomisation économique des femmes. Le second CZZ (10M€) est en cours de discussion, le thème privilégié est celui de l'hygiène menstruelle. Pour atteindre les objectifs, une labellisation aura lieu à hauteur de 10M€. En fonction des projets reçus, une focale thématique pourra être décidée.

• Canal 2 – Dispositif Initiatives OSC

A ce jour, 17 projets pré-identifiés pour 10,25M€, soit deux fois plus que l'objectif. 7 pourraient être portés par des OSC du Sud (à hauteur de 3,7M€). Le droit d'initiative et le canal I-OSC étant désormais ouverts aux OSC du Sud, le nombre de projets prouve que les OSC françaises féministes ont bien accompagné leurs partenaires locaux pour déposer leurs dossiers. L'équipe étudie désormais leur respect des critères d'éligibilité. Malheureusement, deux OSC sont au Mali et ne pourront pas être retenues. Les autres OSC du Sud viennent du Sénégal, Guinée, Burkina Faso et Bolivie. Une collègue du dispositif est désormais située au Maroc afin de suivre de manière plus rapprochée les projets avec la société civile provenant d'Afrique du Nord. L'objectif est de placer une personne auprès de la direction régionale Sahel de l'AFD à Niamey à partir de septembre.

• Canal 3 - FSPI

Le comité de sélection se tient chaque année en février. Les équipes de la DGM/CIV pour les PISCCA et de la DDD/HUMA concernant le marqueur genre des projets ont remarqué une augmentation de la quantité et de la qualité des projets présentés, prouvant la montée en compétence des collègues en poste sur les enjeux de genre.

Les autres sujets à explorer concernent :

- le numérique en lien avec la CSW de cette année ;
- le rôle des femmes dans la résilience démocratique, notamment dans les pays fragiles où il faut intervenir davantage (action d'urgence et humanitaire) ;
- les enjeux de genre et sport en lien avec les Jeux Olympiques 2024 ;
- l'état civil.

Rappel du rôle du FSOF de couvrir des enjeux encore peu explorés afin de proposer des projets à forte valeur ajoutée pour les enjeux de genre.

Les décisions prises :

- Atteindre les objectifs financiers du FSOF dès la première année du second cycle en 2023 sur l'ensemble des canaux (40M€).

10H40 - 10H55 : DISCUSSIONS AUTOUR DES PRINCIPALES MODALITES DU SECOND CYCLE DE FINANCEMENT

1/ Concernant la durée

Unanimité pour un démarrage du second cycle au 1^{er} janvier 2023.

2/ Concernant le montant :

Le MEAE propose de modifier la dénomination du canal 3 en le généralisant comme un canal MEAE qui pourra comprendre plusieurs outils internes et pas seulement les FSPI/PISCCA afin d'augmenter les objectifs financiers. Cette annonce devrait produire un effet de levier programmatique vertueux et encourager les OSC féministes à déposer des projets solides, labellisables FSOF, auprès de ces différents guichets.

L'AFD estime qu'en 2024 et 2025 : 30M€ /an pourraient être atteints sur le canal 1, jusqu'à 5M€/an sur le canal 2, en maintenant un engagement à la même hauteur que sur les précédentes années. Une étude de la faisabilité pour augmenter l'engagement à 150M€/trois ans doit être menée afin de valoriser les contributions des autres financements du MEAE.

Les décisions prises :

- Le FSOF est renouvelé pour un second cycle de financements de trois ans (2023-2025), pour un montant minimum d'engagement de 120M€ sur la période ;
- Choisir des thématiques de travail innovantes, en lien avec les priorités actuelles.

10H55-11H05 : SUIVI DE LA DEMANDE D'EXEMPTION CONCERNANT LE FILTRAGE DES BENEFICIAIRES DU FSOF

Depuis l'adoption de Lignes directrices pour l'application de la réglementation relative aux mesures de sanctions financières internationales, l'AFD a produit une fiche outil et propose des formations à destination des OSC. Les demandes d'exemption de filtrage des bénéficiaires finaux au cas par cas restent cependant lourdes et participent aux retards des décaissements du canal 1. Une réflexion a été menée pour explorer les exemptions possibles : le motif humanitaire ne s'applique pas à l'ensemble des projets du FSOF (comme pour MINKA par exemple), alors qu'une exemption générale au titre de contraintes spécifiques pour préserver l'identité des personnes pourrait être octroyée.

[Les Lignes directrices qui contenaient les critères d'exemptions de filtrage des bénéficiaires finaux ont été annulées par le Conseil d'Etat après le COPIL du FSOF. Les conséquences de cette annulation et les suites à donner sont en cours de discussion]

Les décisions prises

- Suivre les incidences de la décision du CE intervenue après le COPIL du FSOF et faire le point lors du prochain COPIL.

- **11H05-11H35 : PRESENTATION DU RAPPORT FINAL DU BILAN A MI-PARCOURS (PROSPECTIVE & COOPERATION)** : cf. rapport de présentation
- **11H35-11H50 : DISCUSSIONS AUTOUR DES RECOMMANDATIONS**

Les recommandations du rapport de Prospective et Coopération seront soumises à la co-construction avec la société civile. Les ambitions du FSOF nécessitent des moyens humains supplémentaires pour assurer la gouvernance, l'animation et le respect des valeurs féministes au sein du Fonds.

Le MEAE valide ce besoin d'allouer plus de moyens à la gestion du FSOF et rappelle la nécessité que ces nouveaux ETP portent une vision globale et non dédiée au canal 1 afin de faire perdurer l'exemplarité du co-pilotage entre le MEAE et l'AFD.

Concernant la gouvernance du FSOF, des personnalités qualifiées, des femmes expertes actives à titre individuel, des chercheuses, ainsi que des représentant(e)s de réseaux et d'OSC féministes pourraient être incluses au COPIL. L'ouverture du COPIL aux représentant(e) de la société civile devrait être régie par des règles à élaborer. En cas de conflit d'intérêt, les personnes concernées pourraient se retirer momentanément de la réunion.

L'AFD propose d'explorer le renforcement de la communauté FSOF qui permettrait de capitaliser et de renforcer la visibilité du mécanisme, en plus du financement des organisations féministes, à l'image de ce qui a pu être fait dans le domaine de la biodiversité.

Les décisions prises

- Les recommandations du rapport de Prospective & Coopération seront soumises à la co-construction avec la société civile
- Le principe du renforcement du pilotage technique du FSOF à travers des moyens humains dédiés est validé
- L'équipe technique fera une proposition lors du prochain comité, discutée avec la société civile, pour l'ouverture du comité de pilotage à la société civile

11H50 – 11H55 : SUIVI ET COMMUNICATION

Le tableau des indicateurs sera à nouveau partagé dans les prochaines semaines avec les porteurs de projets afin d'assurer une remontée de données régulière, un an après le premier envoi du tableau en février 2022. Cette pratique doit être systématisée afin de faciliter les différents travaux de suivi et d'évaluation.

En application du plan de communication, des fiches-pays ont été réalisées afin d'améliorer la communication interne sur les différents projets menés par l'AFD et le MEAE dans un même pays. Ces fiches seront bientôt partagées avec les postes et les agences locales et régionales de l'AFD concernés. Un projet de webinaire conjoint aux référents Egalité du MEAE et de l'AFD reste à réaliser en 2023 à une date qui reste à déterminer.

A l'occasion du 25 novembre, deux évènements délocalisés ont été organisés en Colombie et au Sri Lanka, co-pilotés par l'AFD et l'ambassade sur place. A Bogota, l'Ambassadeur de France en Colombie M. Frédéric Doré a participé aux côtés du directeur adjoint de l'Agence M. Romain André à cet évènement à l'Université El Externado avec ONU Femmes, des expertes et personnalités de la société civile durant lequel le FSOF a été mis présenté. 180 personnes représentant plus de 150 organisations ont pu y assister. La vidéo de l'évènement est en ligne sur youtube (800 visualisations). En plus des retours presse substantiels au niveau de la Colombie, l'évènement a aussi permis la venue de 15 femmes leaders des territoires, qui ont été touchées par le conflit.

L'Ambassadeur de France au Sri Lanka, M. Jean-François Pactet a également participé aux côtés du directeur de l'agence AFD M. Reda Souirgi à un évènement sur le financement des OSC féministes en Inde, au Sri Lanka et au Bangladesh (2,5M€). Ces évènements ont illustré la mise en place d'une Equipe France exemplaire.

Les décisions prises :

- D'ici le prochaine COPIL, le tableau des indicateurs a été complété par les porteurs de projet ;
- D'ici le prochaine COPIL, les fiches-pays ont été envoyées à chaque poste et agence locale de l'AFD concernés par un projet FSOF.

11H55 – 12H00 : DATE DU PROCHAIN COPIL ET PROCHAINS CHANTIERS

Remerciements à toutes les équipes du MEAE et de l'AFD pour la réussite du FSOF. La prochaine réunion du COPIL aura lieu en juin 2023 afin d'étudier les conclusions des différents ateliers de co-construction avec la société civile, durant lesquels les points d'amélioration soulevés par le rapport d'évaluation auront été abordés.

Les décisions prises :

- Le prochain COPIL se tiendra en juin 2023
- Le prochain COPIL rendra compte de l'état de la co-construction et actera les modalités du second cycle de financement élaborées à partir des conclusions des ateliers menés avec la société civile